

DEMANDE DE CREATION D'ENTENTE U16 - Saison 2019/2020

☛ Seul le club qui gère l'entente devra nous faire parvenir ce document AVANT LE 7 JUILLET 2019
VOUS DEVEZ ENGAGER CETTE EQUIPE SUR FOOTCLUBS ET INDIQUER DANS LA ZONE
DESIDERATA QU'IL S'AGIT D'UNE ENTENTE

☐ **RAISONS JUSTIFIANT LA DEMANDE DE L'ENTENTE :**

Nous, Présidents des clubs de :

-
-
-
-
-

sollicitons auprès du District de Vendée de Football,
 l'autorisation d'engager pour la saison une équipe en entente : CATEGORIE : U17

CLUB RESPONSABLE				EN ENTENTE AVEC			
N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS	N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS

Le CLUB de :

gérera l'ENTENTE dont l'appellation est la suivante (20 caractères maxi y compris les espaces, le 1^{er} mot doit permettre de situer géographiquement l'entente) :

CACHET DU CLUB : Date et Signature : Président - Secrétaire	CACHET DU CLUB : Date et Signature : Président - Secrétaire	CACHET DU CLUB : Date et Signature : Président - Secrétaire
---	---	---

Chaque club devra apposer son cachet et sa signature